

Réservé à l'administration	Date de réception de la demande :
-----------------------------------	--

<p>Pour être prise en compte, vosre demande doit être retournée au :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Pôle Services à la Population et Vie de la Commune - Location de salle 11 Rue Sadi Carnot - 59320 Haubourdin Ou par e-mail à : locationdesalle@haubourdin.fr <p>Pour tout renseignement complémentaire - Contact Mme Ledieu - Tél : 03 20 44 02 57</p> <p>Votre demande doit être déposée au moins 1 mois avant la date souhaitée.</p>	<div style="background-color: #f0f0f0; padding: 5px;">Information importante</div> <p style="color: red; text-align: center;">Ce document n'est pas une réponse à votre demande, vous devez attendre le courrier réponse du service Location de salle.</p>
---	--

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Demandeur	Association municipale	Organisme public (préciser)	:
Dénomination :			
Adresse :			
Représenté(e) par	Nom :		Prénom :
Fonction :	Tél :	E-mail :	
Contact référent	Nom :		Prénom :
Fonction :	Tél :	E-mail :	

INFORMATIONS SUR LA RÉSERVATION

Date de réservation :	Nature de l'évènement :
Horaire de présence réelle :	
Nombre de personnes attendues (50 personnes maximum) :	
Besoin en vaisselle :	Oui Non
Merci de bien vouloir compléter le tableau ci-dessous.	

Vaisselle	Quantité	Quantité souhaitée	Vaisselle	Quantité	Quantité souhaitée
Verres à eau	50		Verres à bière	50	
Verres à jus de fruits	50		Flûte à champagne	50	
Assiettes plates	50		Assiettes creuses	50	
Assiettes dessert	50		Couteaux	50	
Fourchettes	50		Cuillères à soupe	50	
Cuillères à dessert	50		Tasses à café	50	

RESPONSABILITÉ

<p>Le demandeur reconnaît avoir été informé que le présent contrat ne peut être cédé à un tiers et que la sous location est interdite.</p> <p>Le demandeur devra se conformer aux prescriptions et règlement en vigueur, notamment en ce qui concerne la sécurité, la salubrité, le droit du travail, la concurrence et la consommation, de sorte que la commune ne puisse faire l'objet d'aucune poursuite. Il devra respecter la tranquillité et le repos des voisins sous peine de contravention (art. L2 212-2 du code général des collectivités territoriales).</p>

OUVERTURE DE LA SALLE

Le demandeur pourra être contacté par le concierge si nécessaire.

ÉTATS DES LIEUX

Un premier état des lieux se fera lors de la prise de possession des locaux. Le deuxième aura lieu lors de la sortie.

Dans le cadre de la location de cette salle

▶ L'évacuation des déchets est à votre charge.

Des containers sont à votre disposition au niveau du local poubelles situé dans la cour.

A tout moment, la municipalité reste **prioritaire** de l'utilisation des salles municipales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci ont été préalablement réservées.

Je certifie que tous les renseignements reportés sur cette fiche sont rigoureusement exacts et que cette réservation est passée :

Pour les personnes physiques (particuliers, personnel, conseillers) : en mon nom propre, pour usage direct et personnel.

Pour les personnes morales : au nom de la personne morale que je suis habilité à représenter, pour un usage conforme à ses activités ou ses statuts.

J'atteste également avoir pris toutes les dispositions auprès de mon assureur pour couvrir intégralement les risques liés à l'occupation temporaire d'un local municipal et avoir pris connaissance du règlement intérieur. Celui est consultable au Pôle SPVC - location de salle et affiché dans la salle.

Fait à Haubourdin, le :

Signature :

Nom :

Prénom :

Réservé à l'administration

Décision rendue le :

Demande accordée

Demande refusée

Signature de l'autorité

Vos données sont collectées dans le cadre d'une demande de mise à disposition de salles, auprès du Pôle Service à la Population et Vie de la Commune de la mairie d'Haubourdin. Elles sont destinées aux personnes habilitées du service, à la comptabilité et à la trésorerie. Elles sont conservées 5 ans, sauf contentieux. La base légale est l'exécution d'un contrat. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée, et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données : dpd@haubourdin.fr . Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr